



De la libéralisation des inégalités

Romuald Grouille

Nous vivons à l'heure de la mondialisation, doublée d'une libéralisation accentuée des échanges. Cette dynamique a pris racine dans l'abaissement généralisé des barrières douanières nées du GATT au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et aujourd'hui poursuivie par l'OMS et le FMI. Elle avait pour but de maximiser la croissance et la richesse des nations. Cette vision prend racine dans ce que le prix Nobel d'économie S. Kuznets théorisa en 1955 sous le nom de « *l'économie des retombées* »¹ - en somme, faire grandir l'édifice humain par le haut de la pyramide. Ce raisonnement serait transférable à l'échelle planétaire : il apporterait la paix par l'interdépendance économique mondiale, tout en maximisant la croissance économique et donc les progrès sociaux sur l'ensemble du globe pour le bien de la population mondiale². Dans cette perspective, les inégalités de revenus se réduiraient à l'échelle planétaire, grâce à la maximisation de la création de richesse.

À l'heure de cette « bienfaitrice » mondialisation, il pourrait être intéressant de mettre à l'épreuve ce spectre d'analyse à l'échelle planétaire. Après tout, quand bien même les inégalités ne se résorbent pas à échelle nationale, si elles le font d'un point de vue mondial, ne serions-nous pas sur la voie d'une réussite, d'un progrès social global ? Il est certes commun de traiter des inégalités sur un plan national -quoi de plus spontané que de se comparer avec son voisin afin de se situer-, mais qu'en est-il si l'on prend la peine de regarder plus loin, à quelques pays de là ?

Nos outils analytiques : indices de Gini et parité de pouvoir d'achat

Entrons donc dans le vif du sujet et tentons de donner aux inégalités à l'échelle mondiale un visage identifiable ainsi qu'une réalité comparable dans le temps. Pour ce faire, il nous faut clarifier deux indicateurs, les plus usités en la matière du fait de leur capacité à « neutraliser » les différences économiques qui existent entre les pays au travers du globe.

¹ S. Kuznets, Economic growth and income inequality, American Economic Review, vol.45, n°1, 1955, p. 1-28.

² Pour une synthèse de cette pensée consulter : *Plaidoyer pour la mondialisation capitaliste* de Johan Norberg

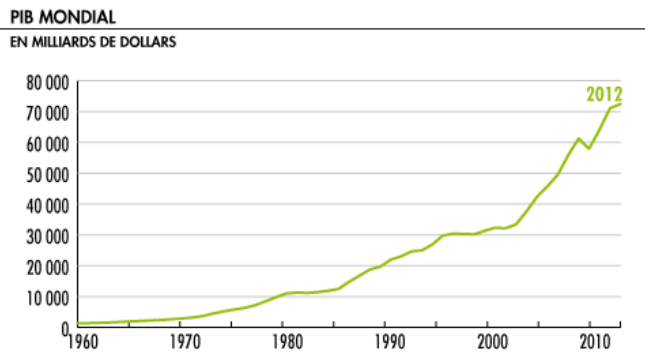
Le premier, l'indice (ou coefficient) de Gini est « un indicateur synthétique d'inégalités de salaires (de revenus, de niveaux de vie...). Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie... seraient égaux. À l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les salaires (les revenus, les niveaux de vie...) sauf un seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé » (INSEE³). L'intérêt de cet indicateur est de prendre en compte la répartition « réelle » des revenus au sein de la population, du plus bas revenu au plus haut, sans gommer les différences de répartition par un effet de moyenne.

Notre second indicateur est la parité de pouvoir d'achat (PPA). Cette unité de mesure est « un taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même « panier » de biens et de services. Ce taux de conversion peut être différent du « taux de change » ; en effet, le taux de change d'une monnaie par rapport à une autre reflète leurs valeurs réciproques sur les marchés financiers internationaux et non leurs valeurs intrinsèques pour un consommateur »⁴.

C'est un indicateur de premier plan en matière de comparaison internationale, dans la mesure où il permet de comparer ce que les populations peuvent se procurer comme biens et services dans n'importe quel pays, en excluant pour l'analyse les écarts de prix et de revenu (on n'achète pas la même chose avec dix dollars en Suisse et au Ghana) Toutes les valeurs exprimées en \$ qui vont être présentées ensuite le seront en PPA.

Libéralisation et croissance : crée-t-on encore des richesses à l'échelle mondiale?

Avant de nous intéresser aux inégalités, demandons-nous en premier lieu s'il y a bien création de richesse dans le monde, et si tel est le cas, quelle est sa répartition en valeur absolue au sein de la population mondiale.



Source : lafinancepourtous.com d'après Banque Mondiale



Cette infographie mesurant le PIB mondial de 1960 à 2010 d'après les données de la Banque mondiale est univoque. Depuis l'engagement du processus de libéralisation des échanges commerciaux au lendemain du GATT en 1977, la création de valeur suit une croissance constante à l'intensification marquée dans le temps, malgré le soubresaut visible de la crise de 2008. Alors que le PIB

³ <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/indice-gini.htm> le 27 Juin 2016

⁴ <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/parite-pouvoir-achat.htm> le 28 Juin 2016

mondial pesait 10 000 milliards de \$ en 1980, il a triplé en seulement 20 ans, pour venir culminer en 2012 à plus de 70 000 milliards. En bref, encore aujourd’hui, il y a bien création de richesse sur l’ensemble de la planète.

Croissance et répartition : le maillon manquant

Mais qu’en est-il de la répartition de cette richesse entre les populations du globe ?

Répartition Mondiale des Revenus par Quintiles de Population, 1990-2007 en dollars internationaux PPA constants de 2005.

Répartition Mondiale	Années		
	1990	2000	2007
Q5	75,3	74,4	69,5
Q4	14,9	14,2	16,5
Q3	5,4	6,3	7,8
Q2	3	3,4	4,2
Q1	1,5	1,7	2

Source : Rapport Unicef inégalité mondiale, 2012 ; Banque Mondiale, 2011 ; UNU-WIDER, 2008 ; Eurostat, 2011

Les données analysées sont issues du rapport Unicef sur l’inégalité mondiale de 2012 ; elles reflètent de très importantes disparités de revenus à l’échelle du globe. En 2007, alors que les 20% supérieurs de la population (Q5) profitaient de presque 70% du revenu mondial, la tranche des 20% la plus basse (Q1) ne jouissait que de 2% du revenu total. Entre 1990 et 2007, les 40% les plus pauvres de la population (Q1+Q2) n’ont vu leur part du revenu total n’augmenter que d’un léger 1,7 point. A la lecture de ces données, le lien entre création de richesse et amélioration sociale par le niveau de vie n’est donc pas vérifié, loin de là : les rapports inégalitaires restent quasiment identiques alors que la richesse mondiale a plus que triplé sur la période (Cf. courbe PIB mondial). Pour aller plus loin, il nous faut faire un voyage rétrospectif, et consulter le niveau des inégalités mondiales sur les deux derniers siècles.

Deux siècles d’inégalités de revenus

Valeur estimée des Indices de Gini Mondiaux, 1820-2002

Année	Gini
1820	43
1850	53,2
1870	56
1913	61
1929	61,6

1950	64
1960	63,5
1980	65,7
2002	70,7

Source : Milanovic, 2009

Ces données sont issues du travail de M. Branko Milanovic⁵, économiste en chef à la Banque Mondiale, qui a basé son travail sur les statistiques recueillies par de nombreuses organisations internationales telles qu’Eurostat, le FMI, le Bureau International du Travail.

Signalons d’emblée que les inégalités ainsi mesurées ne cessent de croître sur toute la période analysée, soit deux siècles. On observe un net accroissement des inégalités à partir de 1980, coïncidant notamment avec la mise en place effective des accords de libéralisation du GATT. Ces données viennent mettre en lumière un phénomène récemment mis en évidence par Thomas Piketty en perspective comparée⁶ : les inégalités socio-économiques tendent, depuis le début des années 80, à s’accroître fortement dans le monde. Alors qu’elles augmentaient en moyenne de 1,3 point tous les 10 ans sur la période 1820-1980, elles se sont accrues de 5 points sur la dernière vingtaine (1980-2002), soit un rythme 2,5 fois plus élevé. Le coefficient de Gini mondial en 2002 culminait à 70,7, signifiant que les 10% des personnes les plus riches du monde concentraient plus de 70% des revenus mondiaux. En 1820 ils n’en possédaient que 43%. En réalité donc, les riches deviennent toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres, ces derniers s’éloignant toujours un peu plus du haut de la pyramide des revenus, creusant le fossé des inégalités d’un sillon chaque année plus large.

Au final, les agrégats de données à l’échelle planétaire ne montrent en aucun cas une tendance validant la théorie de l’économie des retombées.

Croissance et inégalités : le cas de la Chine

Prenons l’exemple de la Chine, qui a réussi l’envolée économique la plus vertigineuse sur la période étudiée :

PIB/Habitant et GINI, Chine, 1996 à 2010 (données de la banque Mondiale⁷) :

Année	1996	2000	2005	2010
PIB/habitant	707\$ (PPA)	954\$ (PPA)	1740\$ (PPA)	4514\$ (PPA)
Indice de GINI	0,36	0,39	0,42	0,42

⁵ <http://documents.banquemonddiale.org/curated/fr/docsearch/author/m91636> le 29 Juin 2016

⁶ Thomas Piketty, *Le capital au XXIème siècle*, Le Seuil, 2013.

⁷ <http://data.worldbank.org/indicator/SI.POV.GINI?page=3> le 27 Juin 2016

Dans l'absolu, il est aisé de conclure que la société chinoise connaît un enrichissement certain, la valeur du PIB/habitants a été multipliée par plus de 6 en l'espace de 14 ans : un exploit sur la scène internationale. Mais la lecture de l'évolution du coefficient de Gini nous montre que dans le même temps la répartition des richesses ainsi créées s'est faite de manière inégalitaire, au point même de les accroître de 15% avant de les stabiliser à leur plus haut niveau. Pour synthétiser le cas de la Chine, on peut donc dire que l'inégalité de revenu entre les plus riches et pauvres s'est creusé de 15% alors que le PIB/habitant chinois a crû de 84% sur la période. Et il en va de même pour les grandes réussites en termes de croissance du dernier demi-siècle écoulé : l'Inde comme les États-Unis, qui ont connu les plus belles embellies économiques sur la période, juste derrière la Chine. Leurs inégalités de revenu se sont dans le même temps accrues (BM, 2011 ; Unicef, 2002).

Cela souligne ô combien il est important de prêter attention aux indicateurs utilisés lors d'argumentations ou de débats publics, comme celui du niveau de vie moyen en PIB/habitant. À l'image de la Chine, des États-Unis ou encore de l'Inde, s'enorgueillir d'un grand bond du PIB/habitant peut camoufler une répartition de la richesse de plus en plus inégale au sein du tissu social. Et c'est ainsi que de certains chercheurs, penseurs ou experts parviennent à tenir un discours reliant croissance économique et progrès social. Cette croissance serait maximisée par une libéralisation quasi totale des marchés et des échanges commerciaux à un niveau mondial, contribuant à l'amélioration générale des conditions de vie de l'humanité. Voilà plus d'un demi-siècle que notre paradigme de développement économique mondial repose sur ces règles. Pourtant, comme l'illustre la réussite chinoise, l'accroissement des richesses peut bien souvent rimer avec l'accroissement des inégalités. Ainsi apparaît le vrai visage de la croissance des richesses de l'humanité, analysé sous l'angle des inégalités de revenus.

L'éthique est ici lourdement questionnée : ne sommes-nous pas en train de créer une société à deux vitesses, un tissu social de plus en plus hétérogène que les inégalités de revenu vont croissantes, à l'image de la richesse mondiale ? Les perdants de ce pari sont pourtant constitués de la majorité d'entre nous : les strates populaires ou moyennes, les pays pauvres ou en voie de développement. Quand bien même nous avons la chance de vivre dans un pays riche, notre niveau de vie ne fait que perdre du terrain quand on regarde le haut de la pyramide. Face à un système où les perdants semblent si nombreux, peut-on se demander si la voie choisie est la bonne ? Quel intérêt à maximiser la création de richesses, si seuls les plus fortunés de l'humanité en accaparent l'extrême majorité des fruits ?

Et après ?

J'ai grandi dans un pays qui m'a inculqué des valeurs fortes, et qui tendent vers une définition de l'intérêt général supplantant les intérêts particuliers. La devise de ce pays

tient en trois mots simples mais forts : liberté, égalité, fraternité⁸. Il est communément admis, quand bien même les moyens sont différents, qu'il existe une forme de but ultime et commun à nos sociétés modernes : se développer de manière à améliorer les conditions de vie de chacun. Telle m'apparaît la base du contrat social qui nous unit en son sein⁹. On m'a ainsi toujours appris que le développement de mon pays serait toujours, tôt ou tard, profitable. Profitable à Nous qui le composons avec un grand N, qui ne touchons pas le sommet de la pyramide, mais en constituons les solides et irremplaçables fondations.

Pour ma part, au regard des données que nous venons d'explorer, mes idéaux du vivre ensemble en pâtissent et mon espoir d'une société concourant, qu'importe (ou presque) le moyen à une poursuite de l'intérêt général m'apparaît compromise. Et je m'interroge, comme beaucoup de gens de mon âge, sur leur devenir personnel et celui de la société dans laquelle ils évoluent. Mon insatisfaction et mon désenchantement laissent place à une volonté de penser autrement, de faire autrement. Constats parmi tant (trop) d'autres qui conduisent ma génération à s'autoqualifier de *sacrifiée* ou *perdue*¹⁰. Si on ne veut pas que cela soit le cas, on va devoir changer les choses en y contribuant : prenons conscience, pensons et pourquoi pas, songeons à l'alternative.

"L'utopie n'est pas la chimère mais le "non-lieu" de tous les possibles. Face aux limites et aux impasses de notre modèle d'existence, elle est une pulsion de vie, capable de rendre possible ce que nous considérons comme impossible. C'est dans les utopies d'aujourd'hui que sont les solutions de demain..."

Pierre Rabhi

Pour citer cet article :

Romuald Grouille, « De la libéralisation des inégalités », Le blog de la *Chaire de recherche sur les inégalités sociales et parcours de vie*, novembre 2016.

URL : <http://inegalitessociales.com/2016/11/18/de-la-liberalisation-des-inegalites/>

Publié dans inegalitessociales.com,

Le 18 novembre 2016 © Chaire de recherche sur les inégalités sociales et parcours de vie.

⁸ Rousseau définissait l'égalité, consubstantielle à la liberté, comme le fait que « nul citoyen ne soit assez opulent pour en pouvoir acheter un autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre ».

⁹ « Le peuple tout-puissant sauvegarde, par le truchement d'un législateur, le bien-être général contre les groupements d'intérêts ». Rousseau, Du contrat social ou principes du droit politique. 1780. <http://www.rousseauonline.ch/pdf/rousseauonline-0004.pdf> consulté le 28 Juin 2016

¹⁰ Génération quoi ? <http://generation-what.francetv.fr/portrait/data/cloud> - consulté le 3 Juillet 2016.